

**LES ESPECES
NICHEUSES****LE BIHOREAU GRIS**
(*Nycticorax nycticorax*)**Classification – Statut juridique**

Oiseaux
 Famille des Ardeïdés (Hérons)
 Code Natura 2000 : A 023

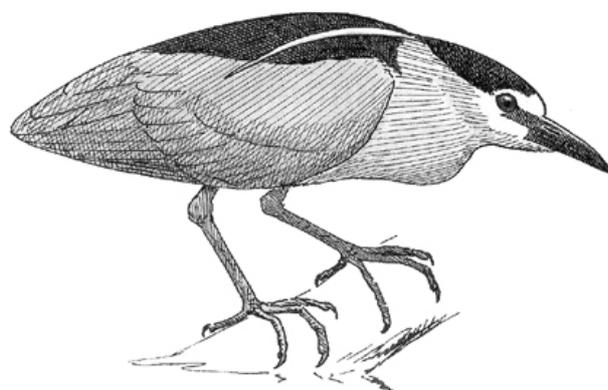
Protégé en France
 Annexe I Directive Oiseaux
 Annexe II Convention de Berne

Description et écologie

Le Bihoreau gris est un petit héron nichant en colonies dans les arbres. Il est migrateur et quitte notre pays à l'automne pour hiverner au sud du Sahara. Quelques individus hivernent toutefois en France. Il arrive à la fin mars et en repart en règle générale à la mi-octobre.

Cet oiseau discret pêche au crépuscule et la nuit des amphibiens, des insectes et des petits poissons.

Il se distingue facilement du Héron cendré par sa petite taille, son corps plus trapu, ses ailes courtes.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

Cet oiseau est un nicheur peu commun dans les deux tiers sud de la France. L'effectif nicheur était estimé à 5 000 couples à la fin des années 1990, répartis en une soixantaine de colonies principales.

En Auvergne, la population compte 455 couples soit 9-10 % de l'effectif national. Le Val d'Allier de Saint Yorre à Joze accueille entre 80 et 150 couples (85 recensés en 2002 avec une variation inter-annuelle). La majorité se reproduit dans une seule colonie (au sud de la commune de Joze), en compagnie d'autres espèces de hérons. Dix autres couples, à proximité immédiate de la ZPS, nichent dans une petite colonie implantée à proximité du lieu dit du Marant rattaché à la commune de Mariol et s'alimentent sur le Val d'Allier.

L'état de conservation de cette espèce sur le Val d'Allier de Saint Yorre à Joze est **assez favorable**, mais l'existence d'une seule colonie de reproduction (à l'intérieur de la ZPS) rend cette population vulnérable.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Les conditions d'hivernage en Afrique peuvent être à l'origine de la régression du Bihoreau gris dans certaines régions. En Europe, la dégradation des milieux humides constitue la principale menace : drainages et pollution des marais, aménagements divers qui affectent tant les abords que le lit des rivières (entretien trop poussé des ripisylves ou boisements de rives, enrochements, arasement des îles). Les colonies sont très sensibles au dérangement pendant la reproduction.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

Le Bihoreau gris est surtout lié aux larges cours d'eau laissés à l'état naturel, bordés par une abondante ripisylve, aux lits encombrés de nombreux îlets, îlots, bras morts bordés d'arbres. Il niche dans les forêts humides. Il se nourrit dans les eaux peu profondes stagnantes (en particulier les boires) ou faiblement courantes (bords de cours d'eau, fossés, reculs).

Les forêts alluviales et humides ont une évolution naturelle très lente. Seules des interventions humaines (ou des accidents naturels de type forte crue ou tempête) peuvent en modifier rapidement la structure et la composition.

Les boires peuvent se combler naturellement, mais la dynamique fluviale permet leur rajeunissement ou la création de nouveaux biotopes.

Exigences écologiques de l'espèce

Pour la reproduction, il niche fréquemment en colonies dans les petits massifs de saules ceinturés d'eau, ou dans les grands arbres de la ripisylve en bordure des grands cours d'eau. Le nombre de nids est très variable et les sites de nidification changent fréquemment. Sur le Val d'Allier de Saint Yorre à Joze, une colonie se trouve dans des boisements alluviaux relictuels peu éloignés des rives de l'Allier.

Les Bihoreaux se nourrissent surtout dans les boires, en particulier celles où la végétation arborée est importante. Ils fréquentent également les petits ruisseaux et les bords de l'Allier à courant lent.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence de boisements humides (nidification), rives à végétation arbustive basse (alimentation). Dynamique fluviale permettant la préservation des boisements alluviaux et des zones d'alimentation (boires notamment).	Conditions d'hivernage défavorables.
<i>Facteurs humains</i>	Gestion extensive des zones humides indispensables au nourrissage de l'espèce.	Destruction ou artificialisation des forêts humides en bordure des cours d'eau et des étangs Dérangement des héronnières et des zones d'alimentation.

Evaluation du site pour la conservation de l'espèce

En France, les principales colonies nichent dans les grandes vallées alluviales : Loire, Allier, Garonne, Adour, Rhône, Saône.

L'espèce n'est pas considérée comme menacée en France. Par contre il est inscrit sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne en catégorie « rare », car il ne se reproduit que dans quelques sites du Val d'Allier et du Val de Loire. **Le Val d'Allier de Saint Yorre à Joze a une responsabilité particulièrement forte pour la préservation du Bihoreau gris en Auvergne.**

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat

- Protection des héronnières (de l'exploitation, du dérangement), préservation des boisements alluviaux favorables à la reproduction des hérons ;
- Préservation des boires, qui constituent des zones d'alimentation privilégiées ;
- Maintien de la dynamique fluviale, qui doit permettre sur le long terme d'assurer la préservation et la qualité des biotopes nécessaires au Bihoreau gris ;
- Favoriser le réaménagement écologique de certaines gravières, qui peut, à court ou moyen termes, fournir des biotopes de nidification et d'alimentation très favorables à cette espèce ;
- Préservation de la qualité de l'eau de l'Allier (indispensable à la richesse en poissons).

Concernant l'espèce

- Maintien de zones de quiétude autour des colonies de reproduction ;
- Maintien de la tranquillité des boires ;
- Poursuite du recensement régulier des colonies de reproduction pour appréhender au mieux l'évolution de la population nicheuse.